N O S V O I S I N S D U P A S - D E - C A L A I S

LE GROUPE NATURALISTE DU TERNOIS

Le G.N.T. se propose d'agir dans l'esprit suivant :

1°) Oeuvrer pour la perennité et la qualité des milieux naturels, condition essentielle pour assurer la sauvegarde des espèces végétales et animales.

2°) Respecter les règles élémentaires d'observation de la nature :

- laisser les sites en leur état naturel intact, ne laissant aucun signe permettant de déceler la présence humaine.
- connaitre la liste des espèces protégées.
- ne pas prélever d'espèces de façon intempestive.
- ne pas mettre en péril la réussite d'une nichée pour faire une photo ou une observation. Le bien-être et l'intérêt du sujet devant toujours passer avant les intérêts de l'observateur.

3°) Parfaire les connaissances sur la flore et la faune sauvages ainsi que les inter-relations existantes dans l'écosystème d'un milieu étudié, seule garantie d'une protection crédible.

4°) Mettre tout en oeuvre pour faire respecter et améliorer les habitat de la faune sauvage en aménageant ou en réaménageant les zones existantes, et en montrant notamment une grande vigilance pour interdir la destruction des zones humides et pour déconseiller l'arrachage des haies.

5°) Aider à la survie des espèces sauvages en cas de circonstances météorologiques défavorables.

6°) Agir dans la légalité pour défendre la qualité de notre patrimoine naturel.

7°) A propos de la chasse et de la pêche, le G.N.T. :

- bannit toute notion de compétition dans les prélèvements ainsi que la réalisation de tableaux qui lieraient le plaisir de l'activité à une réussite quantitative,
- proscrit tout mode de chasse ou de pêche artificiels sur des animaux ayant perdu leur caractère sauvage.
- ne considère aucune espèce animale comme malfaisante sous prétexte qu'elle est prédatrice d'une autre espèce gibier potentiel.
- condamne toute destruction, même accidentelle, d'une espèce animale sauvage protégée.

GROUPE NATURALISTE DU TERNOIS

Association pour l'étude et la protection de la nature
62390 QUOEUX-HAUT MAISNIL

Adhésion simple 70fr - de soutien 120fr - moins de 16 ans 10fr.